DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
2 avril 2021

Nombre de Conseillers	
En exercice	29
Présents	28
Votants	29

OBJET :
11. FONDS D'AIDE AU SECTEUR ASSOCIATIF DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le 15.04.2021
ID : 059-215904004-20210408-1904-20-DE

L'an deux mil-vingt-et-un, le huit AVRIL à dix-huit h

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉ : M. LAPIERRE Julien **donnant procuration à** Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Ville de Merville soutient le monde associatif qui participe au lien social, au fait démocratique et à l'animation du territoire complémentairement à ses politiques publiques. Malgré la baisse d'activité de ses partenaires liée à l'impact de l'épidémie du Covid-19, la Ville de Merville conserve son soutien à ces associations et maintient ses subventions.

En complément des subventions qui ont été versées en 2020, il a été proposé par délibération du 18 septembre dernier, la création d'un fonds de soutien exceptionnel pour le secteur associatif pour lequel un règlement fixant les modalités d'attribution de l'aide a été approuvé. Un 1er ajustement a eu lieu par délibération du 19 février 2021.

Le conseil municipal invité, **à l'unanimité** autorise l'attribution d'une subvention communale afin de compenser une partie des recettes attendues par l'association Les Amis du Vieux Merville, mais non perçues du fait du confinement, pouvant les mettre en difficulté.

La dépense sera imputée au compte 6574 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Joël DUYCK

MAIRIE DE MERVILLE 59660

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
  informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.